

06 JUIL. 2017



Ariège

MAIRIE DE SAUTEL

M. Patrick Laffont,
Maire de Laroque d'Olmes

à

M. Richard Moretto,
Maire du Sautel

Laroque d'Olmes, le 30 juin 2017

Objet : Réflexion sur un projet de création de « commune nouvelle ».

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, la loi du 16 décembre 2010 portant sur la Réforme des collectivités territoriales, a facilité la création de « commune nouvelle », visant à favoriser leur regroupement.

Aussi, je vous écris aujourd'hui pour connaître votre intérêt concernant un projet de « commune nouvelle », associant potentiellement plusieurs communes de notre territoire : Laroque d'Olmes, Pradettes, Esclagne, Tabre, Régat, Aigues-Vives, Lérans, La Bastide sur l'Hers, Le Sautel et Dreuilhe.

Ce projet part d'un constat simple : les habitants de nos communes partagent déjà le même bassin de vie, que ce soit en termes d'emploi, d'habitudes de consommation ou d'activités de loisirs.

En concrétisant cette réalité de terrain, **la commune nouvelle occuperait ainsi une place centrale au sein de la future intercommunalité**, lorsque la fusion des communautés de communes du Pays de Mirepoix et du Pays d'Olmes sera effective.

Ce choix est également déterminant pour pouvoir assurer un avenir plus serein à nos communes. Comme vous le savez, les dotations versées par l'Etat diminuent inexorablement. Dans ce contexte, le risque à terme est de devoir choisir entre deux mauvaises solutions : augmenter les impôts ou diminuer les services essentiels à la population.

Parce que l'union fait la force, une commune nouvelle serait un moyen de rationaliser des dépenses de fonctionnement, de réaliser des économies d'échelle et permettrait de préserver un service public de proximité et de qualité.

Dans le cadre de cette réflexion, j'organiserai prochainement une réunion entre les Maires des communes du territoire, susceptibles d'être intéressés par ce projet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères et respectueuses salutations.

Le Maire
Patrick Laffont



Copie :
Mme la Préfète de l'Ariège
2, rue de la Préfecture
Préfet Claude Erignac
09 007 FOIX



Monsieur le Maire
09300 LE SAUTEL

à

Monsieur Patrick LAFFONT
Maire de Laroque d'Olmes
32 rue de l'Hôtel de Ville
09600 LAROQUE D'OLMES

Le Sautel, le 24 juillet 2017

Objet : Projet de création de commune nouvelle

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance de votre courrier en date du 30 juin dernier faisant montre de votre intérêt pour les « communes nouvelles » et la réflexion que vous souhaitez voir se mettre en place autour de Laroque d'Olmes et avec les communes de Pradettes, Esclagne, Tabre, Régat, Aigues-Vives, Lérans, La Bastide sur l'Hers, le Sautel et Dreuilhe.

Vous justifiez de la genèse de votre réflexion à travers le constat simple que nous partageons le même bassin de vie notamment en termes d'emplois. Sans préjuger de ce que vous entendez par là, je serai davantage tenté par le fait de parler de bassin sinistré par le chômage et la paupérisation contre lesquels vous n'avez pas fait grand-chose à part promouvoir l'installation d'un magasin d'une chaîne de restauration rapide réputée et régulièrement condamnée pour des pratiques peu scrupuleuses dans la gestion du personnel qu'elle exploite.

Avant d'aller plus avant sur vos propos, j'aimerais que vous me disiez ce que vous comptez faire d'une commune « nouvelle » qui serait au centre d'une future intercommunalité (regroupant Pays d'Olmes et Pays de Mirepoix) et pour quels types de projets parce que je n'en vois pas l'ombre d'un seul. Si cela est seulement fait pour placer Laroque d'Olmes au centre de rien, nous n'en voyons pas l'intérêt.

Nous ne partageons pas cette vision consistant à faire croire que les « communes nouvelles » seraient l'unique moyen de pérenniser l'avenir de nos communes car il en sera tout autre et les communes absorbées ne seraient alors plus que de vulgaires mairies de quartier sans aucunes prérogatives. La logique que vous défendez est doublement erronée parce que ces communes nouvelles (qui seront à terme celles sur les périmètres des intercommunalités) ne seront jamais assez

grosses, jamais assez fortes pour peser face à des métropoles comme Toulouse qui sont de véritables aspirateurs pour lesquelles on a sciemment inversé le principe de péréquation en leur faveur. Contrairement à ce que vous avancez pour justifier de cette aberration, il n'y a pas que le choix entre deux mauvaises solutions mais nous pensons au contraire qu'il y a une troisième voie qui n'emprunte pas au rationnement dont vous vous faites le chantre.

La seule opportunité réelle de maintenir un service public dans nos zones rurales n'est autre que de maintenir la proximité représentée par ce maillage de communes en recentrant les missions et le champ de compétences des EPCI vers ce à quoi les lois de décentralisation les destinaient au début tout en renforçant ce maillage de communes par le retour à la clause de compétence générale des communes. A effectif constant, il s'agira alors de redéployer une partie des effectifs pour créer une réelle mutualisation de certains services transversaux et en finir avec les absurdités actuelles consistant à mutualiser l'achat de deux à trois stylos, de quelques ramettes de papier.

Votre vision ne fera faire aucune économie mais risque bien de coûter énormément aux contribuables des communes qui sont bien gérées et dont on augmentera les impôts pour éponger les passifs, dettes et autres opérations douteuses ou inutiles des communes qui ont été plus dispendieuses dans leur gestion.

Soyez assuré Monsieur le Maire que je serai bien présent à vos réunions et que je porterai la voix de toutes celles et tous ceux qui n'auraient plus droit au chapitre dans votre vision du démantèlement de la ruralité et du service public de proximité.

Acceptez, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire
MORETTO Richard

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Richard Moretto'. To the right of the signature is a circular official seal in blue ink. The seal contains the text 'MAIRE DE SAULETE' at the top and 'Ariège' at the bottom. In the center of the seal is a small illustration of a landscape with a building and trees.